

Rôle de l'IST dans l'inaptitude au poste de travail



Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 24b001

14 h
4.5 mars

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail
Juriste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation donne aux IST les connaissances pour comprendre leur rôle dans le cadre d'une procédure d'inaptitude : étude de poste, suivi des préconisations du médecin du travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Comprendre la procédure d'inaptitude définitive au poste.
- Agir en tant qu'IST avant ou après l'inaptitude.
- Faire le lien avec le maintien en emploi.

Programme

- Procédure d'inaptitude définitive :
 - Réglementation.
 - Rôle et responsabilité du médecin du travail.
 - Rôle de la cellule PDP.
 - Cas particuliers : invalidité 2e catégorie, fin d'IJ, RPS.
- Rôle de l'IST dans l'étude de poste pré inaptitude et exemples pratiques :
 - Réalisation de l'étude.
 - Rédaction du rapport.
 - Échanges avec le médecin du travail.
- Rôle de l'IST dans le cadre du suivi post inaptitude avec reclassement du salarié.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives, expérientielles.
- Études de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Les stagiaires peuvent apporter des cas concrets (à transmettre au formateur via l'Afometra, 15 jours avant le début de la formation).